



CD40

Comité Départemental
De Rugby des Landes
253 Avenue Albert POISSON
40370 RION DES LANDES



FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY



RION, 24 août 2020

Réf. : mon courrier du 7 juillet

Objet : Formations Fédérales 2020/2021

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

Comme déjà annoncé lors de mon précédent courrier cité en référence, pour la saison 2020-2021, toutes les formations aux Brevets Fédéraux (BF) des Éducateurs/Entraîneurs Landais seront délivrées par le Comité Départemental des Landes qui a reçu délégation de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine Rugby.

Pour chaque BF la formation se déroulent selon 2 modalités, en présentiel en Centre de Formation (60h + les épreuves de certification) et en situation « professionnelle » dans une structure d'accueil (dispositif d'alternance) :

- A.** La formation en Centre s'articule autour de **3 Unités de Formation** d'une durée de 20 heures chacune, organisées selon les 3 Formules au choix qui ont été retenues :
- 1) **Formule stage en journées.** : 4 sessions de 1 jour et demi : Le vendredi de 9h à 21h et le samedi de 9h à 12h30
 - 2) **Formule mixte en journées + soirées** : 3 sessions, 1 session = 1 samedi + 4 soirées
 - 3) **Formule vacances scolaires** : 3 sessions d'1 après-midi et de 2 journées par vacances.
- B.** La mise en situation « professionnelle » ou situation d'alternance en relation avec le brevet visé d'une durée de 50h au minimum est encadrée pour assurer le suivi pédagogique du stagiaire **par un CTC** ou un **Éducateur conseil désigné** par l'organisme de formation (le CD40). La situation d'alternance fait l'objet d'une convention établie entre l'Organisme de Formation, le stagiaire et le Président du Club.

Le coût pédagogique d'un Brevet Fédéral est de 300€ (100€ par Unité de Formation) comprenant la formation, les suivis pédagogiques et la certification. La facturation est établie à l'attention des Clubs à réception des inscriptions. Le règlement doit nous être adressé dans les 30 jours ; un échéancier de vos règlements en plusieurs fois pourra être mis en place à la demande des Clubs qui le souhaitent.

Suite à la validation de leur formation, les éducateurs peuvent prétendre à une aide financière du Conseil départemental des Landes. Les dossiers de demande de subvention seront remis aux stagiaires en début de formation.

Vous trouverez joint à ce courrier :

- Une présentation des formations fédérales par catégories concernées
- L'offre de formation départementale et dates limites d'inscription
- Le lien google forms pour inscription des éducateurs/Entraîneurs stagiaires : <https://forms.gle/F2oYbbGDbnbHQ4nf6>
- Un fichier à remplir de l'organigramme technique prévisionnel de votre club pour la saison 2020/21 pour ceux qui n'ont pas encore fait de retour

Convaincu de l'intérêt que vous accordez à la formation de vos éducateurs/entraîneurs, et au respect des obligations fédérales en matière d'encadrement de collectifs équipes, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Président(e)s, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Max GODEMET

Président CD 40

☎ 05 58 89 75 08

comite.landes.rugby@orange.fr 📧 <https://www.cd40.fr>